

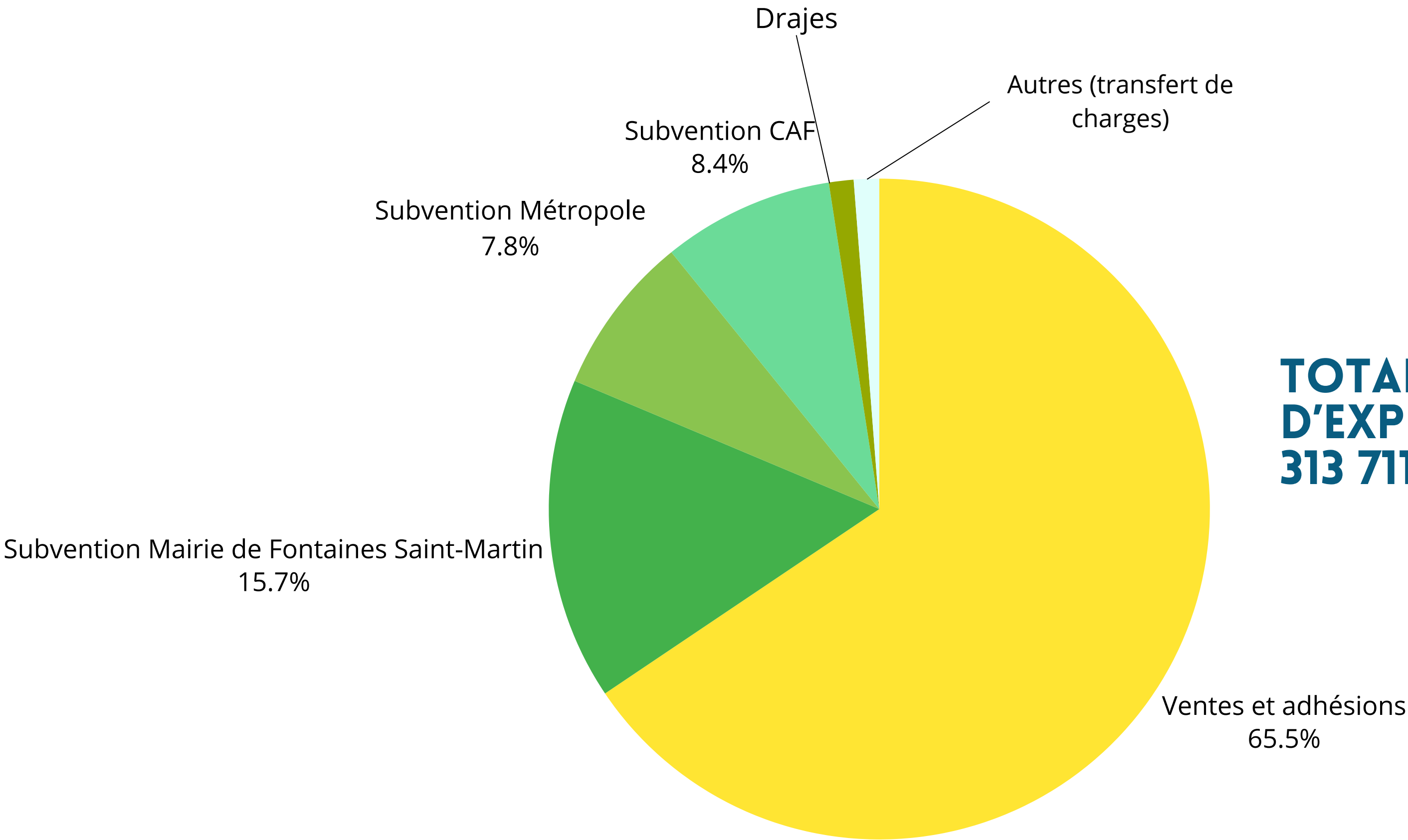


Assemblée générale
24 janvier 2024

RAPPORT FINANCIER 2022-2023

MJC de Fontaines Saint-Martin
295 montée de la ruelle
69270 Fontaines Saint-Martin
04 78 22 06 87
contact@mjc-fsm.com

LES PRODUITS D'EXPLOITATION



Les ventes:
66.5% des produits

Les subventions :
32% des produits

**TOTAL DES PRODUITS
D'EXPLOITATION :**
313 711€



DÉTAIL DES SUBVENTIONS 2022-2023



Subventions Mairie

- 25086€ au titre du fonctionnement
- 18 150€ au titre de l'EVS
- 2027€ prise en charge de spectacles
- 500€ au titre du goûter de Noël
- 47670€ d'avantages en nature (valeur locative, entretien des locaux, chauffage, électricité)



Subvention CAF

- 24 331€ au titre de l'EVS



Subvention Etat (DRAJES)

- 3500€ au titre du Carnaval



Subventions Métropole

- 13550€ au titre de l'école de musique
- 7000€ au titre du développement culturel
- 1233€ au titre de fonctionnement (solidarité et loisirs)

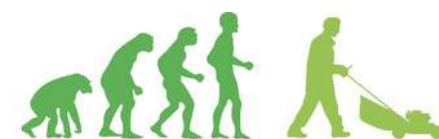


MÉCÈNES DE LA SAISON 2022-2023



**-Promotion immobilière-
-Terrains à bâtir-**

Actipole du tilleul - Bât A
350 route du Tilleul
69270 Cailloux-sur-Fontaines



Omnis jardinis
et l'homme inventa le jardin

Tel. : 04 69 60 20 33
www.stylimmo.fr

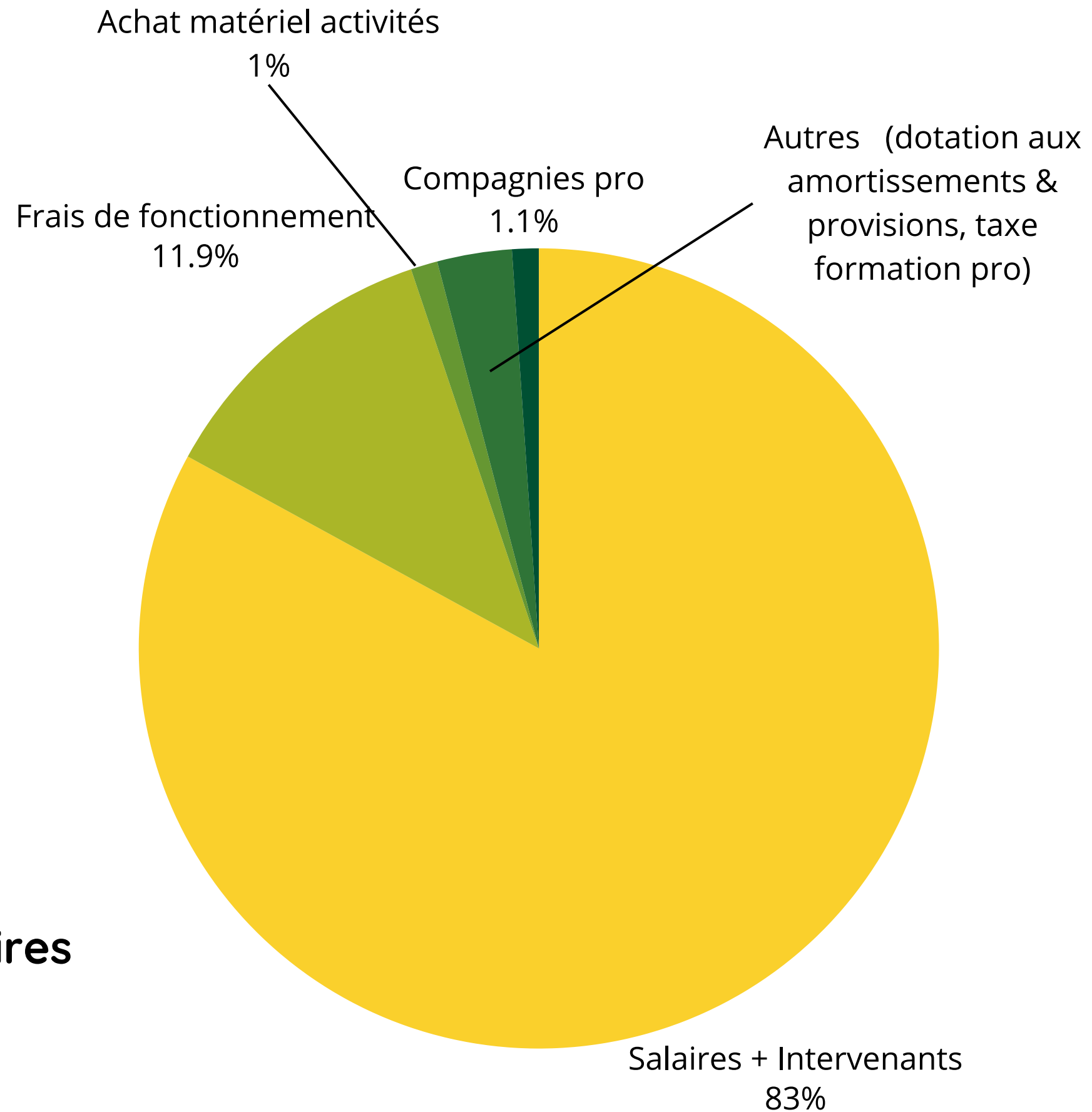


Ils soutiennent la MJC,
Faites comme nous...
Accordez leur votre préférence !

Nous remercions vivement les
Mécènes qui sont un soutien
précieux pour la MJC et ses actions.



LES CHARGES D'EXPLOITATION



**TOTAL DES CHARGES :
327 276€**

Les salaires et prestataires
d'activité représentent
83% des charges



LE RÉSULTAT DE LA SAISON 2022-2023

Résultat d'exploitation déficitaire de 13 565€

Ce déficit est lié aux éléments significatifs suivants :

- augmentation du nombre de prestataires extérieurs pour les activités hebdomadaires,
- la masse salariale augmente de 8% (inflation)
- Inflation sur les postes d'achats
- Pas de prise en compte du mécénat sur cet exercice : les contributions ont été décalées comptablement d'un an produisant une "année blanche" en 2022-2023.

Reprise sur provision de 15 160€

L'URSSAF a exonéré la MJC de charges sociales durant la période de fermeture liée au COVID. Ce montant a été provisionné et est repris cette année.

👉 Résultat net -62€

Ce résultat quasi à l'équilibre est directement en lien avec deux facteurs : la reprise des chèques de 2021 (covid) qui n'ont pas été récupérés par les adhérents et la reprise sur provision URSSAF.



PERSPECTIVES SAISON 2023-2024

- 👉 **Hausse prévisionnelle des recettes d'activités**

Les recettes des activités hebdomadaires augmentent de 21%

 - > Nombre d'adhérents en hausse de 13,5% avec plusieurs nouvelles activités
 - > Augmentation de 7% des cotisations
 - > Changement de système de tarification fitness
- 👉 **Reprise de la recherche de mécènes**
- 👉 **Maintien ou hausse des subventions actuelles et recherche de financements complémentaires**
- 👉 **Maîtrise des coûts**
 - Diminution du nombre de prestataires au profit de postes salariés
 - Maîtrise des postes de dépense de fonctionnement (dans la mesure du possible dans un contexte d'inflation)
- 👉 **Hausse prévisionnelle des salaires**
 - La Convention Collective Éclat prévoit une hausse de 5% des salaires à compter du 1er janvier 2024
- 👉 **Reprise sur provision**
 - En 2023-2024 la MJC pourra compter sur une reprise sur provision URSSAF de 16200€

